
SAINT VAAST INFOS



MAI 2021

NUMERO 2

LE MOT DU MAIRE



Chère (s) Védastoise (s), cher (s) Védastois,

Depuis la dernière publication, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire qui continue de bouleverser notre quotidien, nous venons de connaître un dernier confinement et, il nous faut rester prudent et continuer d'appliquer les gestes barrières, la vaccination va nous permettre de sortir inéluctablement de cette crise.

Dans la lecture de ce bulletin, vous pourrez voir **la renaissance de nos outils de communication**, cela est essentiel pour garder le lien, être au plus proche de vous.

Vous avez pu remarquer la **plantation de végétaux**, à quelques endroits du village, nous travaillons également sur **d'autres espaces à réhabiliter**, bien entendu, ces projets se feront avec l'appui de nos partenaires financiers.

D'ici quelques semaines, **les travaux de l'ARAM** (antenne relais assistante maternelle), qui accueillera la périscolaire, l'animation des assistantes maternelles, et la mise à disposition de deux cabinets médicaux commenceront : la première phase sera la dépollution et la démolition du site, après viendra la construction, **ce beau projet sortira de terre en fin d'année**.

D'autres projets sont en cours ou en réflexion, il est impératif de travailler avec nos partenaires institutionnels afin d'obtenir un appui financier pour tous ses dossiers.

Je suis également fier de vous informer (suite à notre programme numérique à destination des écoles, avec les investissements mais également avec les subventions que nous avons obtenu de l'Education Nationale), que nos écoles ont reçu le **label Ecole Numérique** qui va permettre aux **enfants de bénéficier des dernières technologies** primordiales pour leurs apprentissages.

L'animation, les moments festifs ne sont pas oubliés, mais depuis quelques temps ceux-ci ont pris une forme différente, qui rencontrent un public enchanté, nous veillerons à perpétuer ces moments en nous rencontrant de nouveau dès que la situation le permettra.

Les agents communaux, l'équipe municipale travaillons pour le bien de notre commune pour en faire un village agréable à vivre mais **je suis toujours atterré de constater que cela ne soit pas respecter par tous**, en effet, **l'incivilité** est toujours légion, et il est plus agréable de trouver un village propre, qu'un village avec masques, bouteilles d'eau qui traînent, des déjections canines mais aussi des dégradations. Des poubelles et un cani-crottes ont été implanté dans le village pour cet effet. **La propreté est l'affaire de tous et je sais compter sur votre civisme et sur votre vigilance.**

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps, un merveilleux été à venir et j'espère vous retrouver prochainement afin de partager et fêter ensemble ces moments conviviaux et chaleureux

Prenez soin de vous et de vos proches.

Stéphane Jumeaux

SOMMAIRE

- **Les Échos du Conseil Municipal** **Page 4**

- **La vie communale**
 - ✚ **Enfance-Jeunesse** **page 10**
 - ✚ **Vie scolaire-Périscolaire -cantine** **page 11**
 - ✚ **Nos aînés** **page 12**
 - ✚ **Travaux** **page 13**
 - ✚ **Cadre de vie** **page 14**
 - ✚ **Associations -Commerces** **page 18**
 - ✚ **Annuaire de nos commerçants** **page 20**
 - ✚ **Cérémonies** **page 22**
 - ✚ **Communication.** **page 23**

- **Vie pratique** **page 25**

- **État civil.** **page 25**
- **Agenda** **page 26**
- **Actualités près de chez nous** **page 27**
- **Numéros utiles** **page 28**
- **Retour en images** **page 29**
- **Infos dernière minute...** **page 36**

○ Les Échos du Conseil Municipal

Compte-Rendu Sommaire Conseil Municipal du 7 avril 2020

Étaient présents : Yann BARELLE, Jérôme DAMIENS, Elodie DEVAUX, Virginie GALET, Romuald GOSSELET, Yolande GRIFFART, Stéphane JUMEAUX, Michael LANGRAND, Sophie LEDUC, Barbara LLONG-JUMEAUX, Jacques MAIRESSE, Jean-Pierre MERLIOT, Marie-Christine WIELGOSZ.

Excusés : néant.

Absents : Jean-Charles MAKALA

Secrétaire de séance : Romuald GOSSELET

Début de séance : 19h00

Orde du jour

FINANCES - ÉCONOMIE

1. Compte de gestion 2020
2. Compte administratif 2020
3. Affectation du résultat 2020
4. Fiscalité directe locale : vote des taux d'imposition 2021
5. Budget primitif 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6. Centre de Loisirs Sans Hébergement
7. TCFE

TRAVAUX - URBANISME

8. Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif d'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération
9. Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police
10. Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'ADVB

QUESTIONS DIVERSES

11. Subventions à l'association COS

FINANCES - ÉCONOMIE

Point n°1 Compte de gestion 2020

En application des textes en vigueur en matière de comptabilité publique, la Trésorerie de la commune de CAUDRY sollicite l'approbation de son compte de gestion 2020 du budget principal.

La trésorerie a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées. Le compte de gestion présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif.

Il est proposé au Conseil municipal de

- Statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives aux journées complémentaires,
- Statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuer sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclarer que le compte de gestion pour le compte administratif 2020 du budget principal, dressé par la Trésorerie visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- *Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives aux jours complémentaires,*
- *Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,*
- *Statuant sur à comptabilité des valeurs inactives,*
- *Déclare que le compte de gestion pour le compte administratif 2020 du budget principal, dressé par la Trésorerie, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.*

Point n°2 Compte administratif 2020

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE		
	FONCTIONNEMENT T	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	468 264,32	51 013,34
RECETTES	473 717,70	73 782,14
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 453,38	22 768,80

Il est proposé au Conseil municipal de voter le compte administratif 2020 du budget principal, dont les résultats concordent avec ceux du compte de gestion, comme indiqué ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide le compte administratif 2020 du budget principal.

Point n°3 Affectation du résultat 2020

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement 2020 du budget Principal comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020	
Résultat 2020	28 222,18
Résultat antérieur	83 932,71
Report art 001	15 435,34
Report art 002	89 386,09

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, affecte le résultat de fonctionnement 2020 du budget Principal comme présenté ci-dessus.

Point n°4 Fiscalité directe locale : Vote des taux d'impositions 2021

La loi de finance pour 2021 dispose qu'au titre des impositions établies au titre de 2021, le taux de la taxe d'habitation appliqué sur le territoire de la commune est égal au taux appliqué sur son territoire en 2019 et 2020, soit 19,29% correspondant à la taxe départementale qui viendra en ajout de la taxe foncière, et qui n'aura aucune incidence sur la feuille d'imposition.

Il est proposé au conseil municipal de reconduire les taux d'imposition des taxes foncières de l'année 2020 en 2021 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : $14,50\% + 19,29\% = 33,79\%$
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : $45,00\%$

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le maintien des taux d'imposition pour l'année 2021.

Point n°5 Budget primitif 2021

Le budget primitif 2021 de Saint Vaast en Cambrésis est conçu avec reprise des résultats de l'exercice 2020 après le vote du compte administratif et affectation des résultats.

Le budget principal 2021 s'équilibre comme suit :

BUDGET PRINCIPAL			
	FONCTIONNE MENT	INVESTISSEM ENT	TOTAL
DÉPENSES	578 034,09	671 093,83	1 249 127,92
RECETTES	578 034,09	671 093,83	1 249 127,92

Il est proposé au Conseil municipal de voter le budget primitif de Saint Vaast en Cambrésis par nature et par chapitre, tel que présenté ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Point n°6 Centre de Loisirs Sans Hébergement

Il est rappelé la volonté de la municipalité d'organiser un Centre de Loisirs Sans Hébergement du 7 juillet au 30 juillet 2021. Il fonctionnera du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 soit 17 jours à 6 heures d'amplitude journalière.

Celui-ci sera sous la Direction de Monsieur Romain GUIDEZ et de Madame Céline CHOQUART.

Conformément à la grille d'adjoints d'animation du personnel d'encadrement diplômé il appartient au Conseil municipal de fixer la base de rémunération.

L'assemblée délibérante doit également fixer la participation des familles pour les enfants résidants ou scolarisés dans la commune ou en vacances chez leurs grands-parents et fixer la participation des familles extérieures en indiquant que la Caisse d'Allocations Familiales impose trois tarifs pour les familles en fonction du quotient familial jusque 700€.

Le Conseil municipal devra se prononcer sur le montant journalier pour la participation au camping, de fixer le tarif de restauration à la fois pour les enfants ainsi que pour le personnel d'encadrement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte comme suit :

- *Concernant la rémunération de personnel d'encadrement*
 - *Directeur : 10ème échelon du grade d'adjoint d'animation de 1ère classe (échelle C3)*
 - *Sous-Directeur et animateurs diplômés BAFA 7ème échelon du grade d'adjoint d'animation de 2ème classe (échelle C2)*
 - *Animateur stagiaire BAFA 1er échelon du grade d'adjoint d'animation de 2ème classe (échelle C1)*

- *Concernant la participation des familles en fonction de la nouvelle tranche des quotients familiaux, repas non compris :*

Tarifs pour les enfants résidents, scolarisés ou en séjour chez grands-parents de la commune				Tarifs pour les enfants extérieur à la commune			
De	0	à	369	De	0	à	369
:	0,25€/heure			:	1,00€/heure		
De	370	à	499	De	370	à	499
:	0,45€/heure			:	1,20€/heure		

De	500	à	700	De	500	à	700
:	0,60€/heure			:	1,35€/heure		
De	701	à	800	De	701	à	800
:	0,65€/heure			:	1,40€/heure		
>à			800	>à			800
:	0,75€/heure			:	1,50€/heure		

Fixe la participation à la session de camping à 10€/jour/enfant. Quand au prix des repas de cantine celui-ci reste inchangé à 3€ pour les enfants comme pour le personnel d'encadrement.

Point n° 7 TCFE

Dans le cadre du reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'électricité perçue par le SIDEDEC, les articles L.2333-2 et L.5212-24 du CGCT prévoient la perception de plein droit de la taxe sur la consommation finale d'électricité par le syndicat en lieu et place des communes de moins de 2000 habitants. Le SIDEDEC peut reverser une fraction de ce produit aux communes.

Par délibération n°2021-03, le Comité syndical a fixé de nouvelles modalités de reversement de la fraction de la TCFE perçue.

Conformément à l'article L5212-24 du CGCT, le Conseil municipal doit délibérer de manière concordante avant le 1er juillet 2021 pour une application en 2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour que le SIDEDEC reverse à la commune la part du produit qu'il perçoit au titre de la TCFE, selon ces modalités.

TRAVAUX - URBANISME

Point n° 8 Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif d'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération

Dans le cadre de la sécurisation des routes départementales rue Aristide BRIAND et rue Joliot CURIE il est proposé d'installer des radars pédagogiques ayant pour objectif de faire prendre conscience de la vitesse relevée en agglomération.

Afin de faire l'acquisition de ce dispositif il convient de solliciter l'aide Départementale pour obtenir une subvention dans le cadre du dispositif d'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération, et d'autoriser le représentant de la commune à signer les documents se référant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte cette demande de subvention et autorise le Maire à signer les documents se référant à ce dossier à la majorité des voix moins deux abstentions (Sophie LEDUC, Yann BARELLE).

Point n° 9 Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police

Dans le cadre de la sécurisation des voies communales et dans le but de faire ralentir la vitesse en agglomération il est proposé à l'assemblée délibérante d'installer rue Paul LANGEVIN des coussins dit de type Berlinois.

Pour la réalisation de ce projet il est demandé au Conseil municipal de solliciter auprès du Département une demande de subvention au titre des amendes de police et d'autoriser le représentant de la commune de parapher les documents se référant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte cette demande de subvention et autorise le Maire à signer les documents se référant à ce dossier à la majorité des voix moins deux abstentions (Sophie LEDUC, Yann BARELLE).

Point n° 10 Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'ADVB

Afin de mettre en valeur le moulin par l'installation de projecteurs il est demandé au Conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Département au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs. Et de permettre au représentant de la commune de signer se référant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte cette demande de subvention et autorise le Maire à signer les documents se référant à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Point n° 11 Subventions à l'association COS

Dans le cadre de la convention signé avec l'association COS quant à l'organisation et la gestion de la garderie périscolaire, une demande de subvention à été déposé par sa Présidente, afin d'honorer les salaires et charges afférents au personnel de l'association.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur la demande de subvention de cette association pour un montant de 20 000€, mandaté à l'article 6574 de la section de budget primitif 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte cette demande de subvention.

- La vie communale
- + Enfance-Jeunesse



Cet été le centre aéré aura lieu du **mercredi 7 au vendredi 30 juillet** pour les **enfants âgés de 3 à 15 ans** et sera encadré par Romain Guidez, directeur et Céline Choquart, directrice adjointe entourés d'une dizaine d'animateurs-animatrices.

La cantine n'est pas obligatoire et la réservation au centre pourra se faire à la semaine.

Un mini séjour pour les ados est également proposé, le lieu sera communiqué en même temps que le planning d'activités.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site de la mairie ou au secrétariat, ils sont à retourner en mairie avant le 6 Juin



Samedi 5 avril, à l'occasion des fêtes de Pâques, nous avons proposé aux enfants de coller leurs dessins sur leurs boîtes aux lettres afin que les animaux de Pâques déposent des chocolats : 138 sachets ont été distribués

Petits et grands ont pu profiter de ce moment de convivialité, un grand bravo aux enfants pour leurs beaux dessins (photos des dessins en fin de bulletin).



Garantie jeunes avec la mission locale du Cambrésis

Tu as entre 18 et 25 ans ? tu es déscolarisé (e), sans emploi ni formation ? Sans soutien familial ? Des ressources en dessous du plafond du RSA ?

Ton objectif : accéder à l'autonomie sociale et à un emploi, entrer dans la vie active.

La mission locale du Cambrésis (3 espaces d'accueil à Avesnes les Aubert, Caudry et Cambrai) t'accompagne dans ton projet : accompagnement en individuel ou collectif, immersion en entreprise

Engagement réciproque d'un an entre toi et ta mission locale = un accompagnement global + une allocation en appui de l'accompagnement de 497,01€

☎ Contacte ton conseiller référent mission locale ou appelle le 03.27.73.88.80 pour t'inscrire

✚ Vie scolaire-périscolaire-cantine

Suite à l'intervention début octobre de Monsieur Le Maire auprès de Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion Sociale des territoires et des relations avec les collectivités territoriales **concernant le nombre élevé d'enfants en classe de maternelle** : 37 élèves pour

4 niveaux d'enseignement orchestrés par 1 enseignante et 1 aide. L'égalité des chances dans le milieu rural en rapport avec les zones d'éducation prioritaires où **l'effectif est de 1 enseignant pour 12 enfants à été mis en avant**. De ce fait, et avec les remontées de Mme Huygens, directrice qui a également remonter ce courrier à ses instances Monsieur Blanquer, ministre de l'Education Nationale, a eu connaissance de ce courrier et à décider de créer une classe supplémentaire mais également d'octroyer 1 personne supplémentaire à Mme Huygens afin d'alléger ses fonctions de directrice.

A la rentrée de septembre, il y aura donc **2 classes en maternelles** (petite et moyenne section) et 1 classe grande section et CP. Pour l'école primaire, pas de changement d'organisation par rapport aux autres années.

Pour rappel, les inscriptions à la cantine peuvent se faire au mois (document d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable sur le site saintvaastencambresis.fr), ou bien au jour le jour avant 10h la veille du repas, sauf pour le jeudi (prévenir le mardi). Le coût du repas est de 3€, la facture vous sera envoyée en fin de mois.

À tout moment, vous pouvez inscrire votre(vos) enfant(s) à la périscolaire,

- Contactez la Directrice, : Marine Mairesse au 06.02.26.13.09

Nos aînés

L'AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT POUR LES PERSONNES AGEES

Cette aide financière accordée par le Département et versée à l'établissement pour permettre de payer les frais de séjour en établissement de personnes âgées.

Qui peut bénéficier de l'aide sociale ?

- Toute personne de plus de 65 ans ou de moins de 65 ans ayant une reconnaissance d'inaptitude au travail ou un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%
- Personne ne disposant pas des ressources suffisantes pour pouvoir payer ses frais de séjour.

Pour plus d'informations :

- ✓ En mairie : RDV avec Jean-Pierre Merliot, adjoint aux affaires sociales
- ✓ www.lenord.fr
- ✓ Dosaa-relationusager@lenord.fr
- ✓ Direction de l'offre de service d'aide à l'autonomie 51 rue Gustave Delory 59047 Lille cedex



Notre commune a signé en mai 2016, une convention avec la mutuelle JUST afin de proposer une mutuelle plus compétitive aux védastois. Cette mutuelle communale a l'avantage de baisser les coûts de cotisation pour les habitants qui y choisissent d'y adhérer.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
Mme LOOVEST au 06.71.16.80.11**

Travaux

Avec le soutien financier que nous demandons à nos partenaires intercommunaux et départementaux en nous accordant des subventions qui allègent le coût de nos investissements et nous permettent de réaliser les aménagements dans le village.

- ✓ Rue Joliot Curie : les pylônes de haute tension ont été retiré afin de tout relier dans une armoire électrique



- ✓ L'escalier de l'église a été refait : rénovation avec de la pierre bleue, une rampe sera également posée ces prochains jours.



Les projets :

- Réfection de l'impasse Gabriel Péri
- Place de l'église Romain Rolland
- L'ARAM (rue Jean Jaurès) : démolition du bâtiment amianté et construction de la nouvelle structure, fin des travaux prévue en décembre 2021

SECURITE ROUTIERE VIVRE, ENSEMBLE

- ✓ Deux feux comportementaux ont été mis en place à la sortie du village rue Jean Jaurès en allant vers St Python. **Ils seront fonctionnels mi-juin**, ENEDIS ayant ses collaborateurs en travail réduit suite à la pandémie, leur planning est au ralenti.
- ✓ A partir du 15 Mai, des panneaux **50 lumineux** vont être installés aux entrées et sorties de la rue Jean Jaurès.
- ✓ Installation de coussins berlinois dans la rue Paul Langevin

🚧 *Cadre de vie*

Notre village s'embellit

Dans le cadre du développement durable et de l'amélioration de l'espace de vie, un vaste programme d'embellissement et renaturation de la commune est lancé et cela se fera sur plusieurs années. Certains chantiers ont commencé, ils ont été réalisés en collaboration avec l'entreprise adaptée APAJH. D'autres projets de ce type comme nos places sont en réflexion (attente de subventions).



STOP À L'INCIVILITÉ

RESPECTONS-NOUS !

Depuis peu, des poubelles et un cani crottes ont été mis en place dans le village, cependant nous constatons encore des incivilités de certaines personnes : des crottes de chiens non ramassées, des masques laissés à terre, des débris laissés dans certains endroits du village...



Pour rappel



BRUITS de voisinage

**Tous responsables
Tous concernés**

La bonne entente entre voisins est primordiale et s'entretient. Il est interdit d'importuner ses voisins de jour comme de nuit (bruits et nuisances sonores).

Le jardinage ou le bricolage doit se faire à des horaires appropriés (arrêt préfectoral du 02/06/2016) :

***lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

***samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

*** dimanche et jours fériés : de 10h à 12h**

Si la mauvaise entente entre voisins subsiste, vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice qui vous aiguillera :

Mr Bernard Desoutter reçoit à Villers en Cauchies

Prenez rendez-vous au 03.27.37.12.06

Nos déchets.

Chaque mois, un agent du centre de tri, en présence des ambassadeurs du tri de la SIAVED procèdent à des collectes sélectives dans chaque commune afin de vérifier la marche du tri des administrés.

Pour le mois de mars, 10,71 kg de déchets de la commune ont été refusé suite à un manque tri des poubelles ménagères individuelles.

Un taux élevé pourrait avoir des incidences sur les subventions et soutiens qui sont versés à notre commune.

C'est tous ensemble, que nous pouvons diminuer ce taux de refus en retraçant les consignes de tri.

SIAVED
Producteur de Ressources

MÉMO TRI

COMMENT TRIER VOS DÉCHETS ?

PAPIERS, CARTONS, EMBALLAGES

Emballages en métal | Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Papiers, cartons

INTERDIT
Plastiques souples, pots

VIDES ET DÉPOSÉS EN VRAC DANS LE BAC DE TRI

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets à mettre dans un sac fermé

INTERDIT
Appareils ménagers | Gravats | Produits dangereux
Piles | Déchets verts | Textiles

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux

INTERDIT
Vaisselle cassée

SANS COUVERCLE

COMMANDER, REMPLACER OU FAIRE RÉPARER VOTRE BAC DE COLLECTE

Appelez gratuitement le N° Vert 0 800 775 537 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Plus d'informations sur notre site internet : www.siaved.fr

Bons de commande Composteurs

Réduire la production de déchets verts et de la cuisine et les utiliser pour pailler votre jardin ou fabriquer du compost vous évite des déplacements en déchèterie. Vous pouvez commander un composteur au SIAVED, via le site www.siaved.fr ou en envoyant le coupon ci-dessous (également téléchargeable sur le site internet de la mairie)

BON DE COMMANDE COMPOSTEURS



Le SIAVED s'est engagé dans une démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Nous produisons tous des déchets et le compostage est un moyen simple de les réduire ! C'est pourquoi le SIAVED propose à tous les citoyens de son territoire des composteurs à prix réduit.

En compostant nos déchets de cuisine et de jardin, nous pouvons réduire nos déchets de 100 kg/an/hab. tout en produisant un terreau naturel.

Différents modèles de composteurs vous sont proposés selon la taille de votre jardin.

Caractéristiques : composteurs en bois PEFC traité autoclave 4, NF environnement, fabriqués en France.

- **Composteur 400 l** (pour les jardins de moins de 400 m²)
Dimensions : l 85cm L 72cm h 84cm
- **Composteur 600 l** (pour les jardins de 400 à 1000 m²)
Dimensions : l 99cm L 85cm h 84cm



Dans les 6 semaines suivant votre demande, vous pourrez retirer votre composteur lors d'un temps d'échange et d'information.* Pour tout composteur acheté, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires au composteur !



* Pas de livraison à domicile

Plus d'information au
N°Vert 0 800 775 537
(numéro gratuit)
ou par mail :
prevention@siaved.fr



Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune (obligatoirement sur le territoire du SIAVED) :
Téléphone :
Adresse mail :
Je règle la somme de ____ € par chèque à l'ordre du Trésor Public.
Fait à, le ____ / ____ / ____
Signature :

Je souhaite commander un composteur
(limité à 2 composteurs par foyer) :

- 400 litres (quantité ____ : 15 € l'unité)
 600 litres (quantité ____ : 18 € l'unité)

Bulletin et chèque à renvoyer au :
Service Prévention,
Opération Compostage,
SIAVED, 5 Route de Lourches,
59282, DOUCHY LES MINES

Version : mars 2020

Associations-commerces-libéraux

Participe toi aussi au nouvel élan du FC St Vaast !

Ensemble pour s'amuser et pour gagner

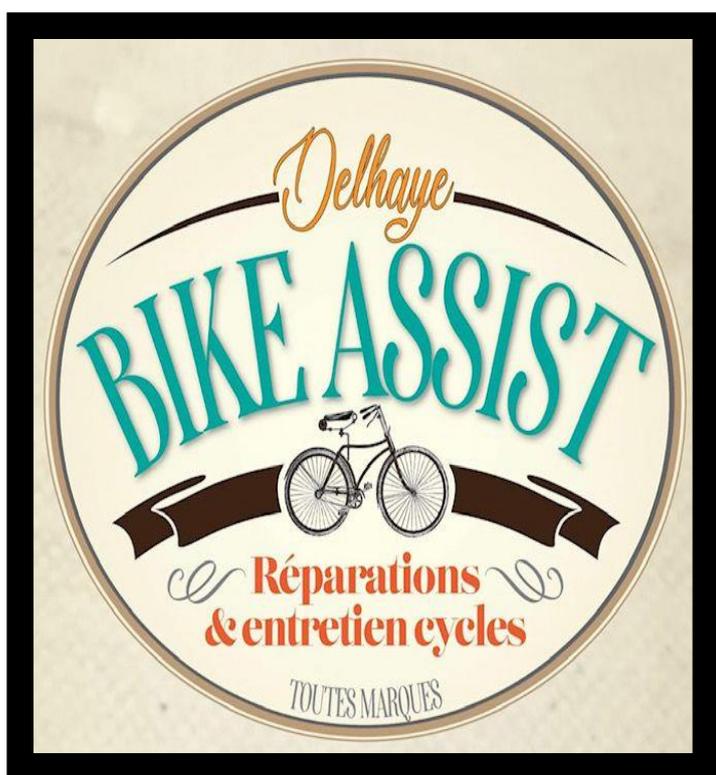
Pour tout âge et tout niveau, dans une ambiance familiale et amicale

Pour plus de renseignements :

Rémy : 06.75.96.48.16

Jérôme : 07.83.98.52.73

- ✓ Bienvenue aux deux nouvelles auto-entreprises védestoises : **DELHAYE BIKE ASSIST** (réparation et entretien tout cycle) et **H Nettoyage** (nettoyage intérieur et extérieur de voitures).



POURQUOI CHOISIR H NETTOYAGE ?

Les Avantages d'un nettoyage avec une protection :

- Conserve l'aspect neuf du véhicule plus longtemps
- Brillance instantané
- Les saletés n'adhèrent pas
- Extrêmement hydrophobe
- Nettoyage d'entretiens facilité
- Protège des rayons UV

Les Avantages d'un nettoyage intérieur :

- Redonne l'aspect neuf de votre véhicule
- Protège des rayons UV
- Effet antistatique
- Donne de l'éclat à vos sièges
- Un plus pour vos ventes
- Un véhicule propre et désinfecté

NOUVEAU

H NETTOYAGE AUTOMOBILE

INTÉRIEUR à partir de 50€

EXTÉRIEUR à partir de 30€

Saint-Vaast en Cambrésis

- ✓ Félicitations à la védestoise **Lise Legrand**, pour l'ouverture de son cabinet de soins infirmiers, situé au 14 place Jean Jaurès à Avesnes les Aubert, et qui *effectue quotidiennement des soins à St Vaast.*

☎ 03.27.79.03.41

☎ 06.73.80.41.93

Leduc

BEURRERIE DEPUIS 1900

Rue Jean Jaurès, se situe l'entreprise Leduc Duez, qui depuis plus de cent ans perpétue son savoir-faire dans le travail du beurre pour offrir des produits de qualité : un large choix de beurres, biologiques et conventionnels, moulés, emballés à la main, mais aussi du fromage blanc que vous retrouvez dans de nombreuses enseignes alimentaires. *Une belle fierté que d'avoir du beurre «la védastoise » dans les étals.*

Courant 2022, une boutique sera ouverte aux particuliers , vous pourrez y trouver tous les produits des **beurres LEDUC.**

- Nous reviendrons vers vous dès l'ouverture de la boutique.



Commerces et entreprises basés dans notre commune

✦ L'atout Bio : maraîcher bio.

📍 4 rue Paul Langevin

☎ 03.27.73.14.03 ou 07.61.55.61.19

🕒 Vente tous les jeudis de 16h à 19h

📦 marché des z'amis le 3^{ème} jeudi de chaque mois

Page Facebook : l'atout bio

✚ **Café le Carré d'as : café-bureau de tabac-presse quotidienne -FDJ-
point colis mondial relay**

📍 22 rue Gambetta

☎ 03.27.37.13.00

Fermé le mercredi

🕒 horaires confinement : ouvert tous les jours de 11h à 14h

✚ **café friterie le coq Hardy**

📍 90 rue Jean Jaurès

🕒 horaires confinement (commandes sur place)

vendredi de 12h à 13h45 et de 17h30 à 19h

Samedi et dimanche : 17h30 à 19h

✚ **Delaye Bike Assist : réparation de tout cycle**

☎ 06.76.67.52.91

✉ dbikeassist@gmail.com

Page Facebook : DbA Delhaye Bike Assist

✚ **Deudon Eric : menuiserie**

📍 13 rue Paul Eluard

☎ 03.27.37.11.37

✚ **Fil de Tiare : retouches et couture avec motif polynésien**

☎ 07.49.42.28.88

✉ fildetiare@gmail.com

Page Facebook : fil de tiare

✚ **H Nettoyage : nettoyage intérieur et extérieur automobile**

☎ 07.50.83.78.89

✉ h.tripoux@gmail.com

Page Facebook : H Nettoyage automobile
Instagram : hnettoyageautomobile

 **LIETART Bâtiment**

 03.27.78.64.54

 **M/B toiture**

 06.19.69.27.50

 **Nuances de Douceurs : soins, épilations, maquillages, manucures**

 soins à domicile par Cassandra

 06.15.11.44.40

Page Facebook : nuances de douceurs

 **S.R.D.C 59 DEMADE : multi services- Maçon- carreleur**

 07.71.18.97.61

 remydemade@hotmail.com

 **Un poil de douceur : toilettage à domicile par Peggy**

 du lundi au samedi de 8h à 18h

 06.73.25.04.04

Page Facebook : un poil de douceu

 ***Cérémonies***

La cérémonie du 19 Mars à l'occasion de la Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et Tunisie s'est tenue malheureusement à huis-clos, suite aux recommandations préfectorales.



Le 1^{er} mai est l'occasion de saluer les védastois (e)s pour leurs parcours professionnels.

Cette année, cinq védastois ont été mis à l'honneur (3 personnes excusées) pour leurs 20 années de service.



Toutes nos félicitations à :

- Mr David BERLEMONT
- Mr Cédric DERLY
- Mr Bruno LEDUC
- Mr Jean-Claude LEDUC
- Mr Emmanuel SEIGNEZ

Communication

A partir du mois de septembre, tous les samedis matins de 10h à midi auront lieu des permanences des adjoints et du maire.

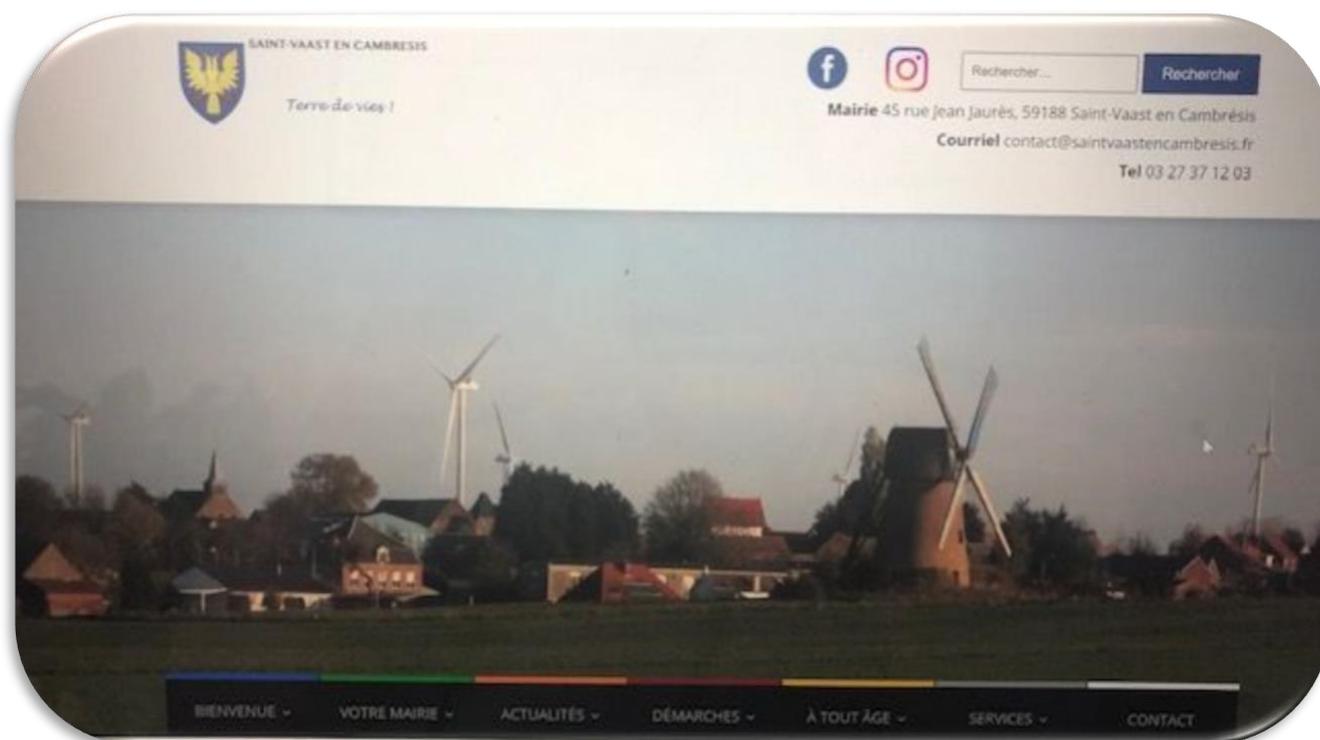
➤ **Plus d'informations dans le prochain bulletin municipal**

Nouvelle version du site internet de la commune : www.saintvaastencambresis.fr :

✦ Navigation plus facile et plus pratique : *vous pouvez télécharger tous les documents nécessaires à la vie pratique, démarches administratives...*

✦ Nouvelle mise en page

✦ Contenu plus complet



Dès à présent, vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone, l'application PANNEAU POCKET

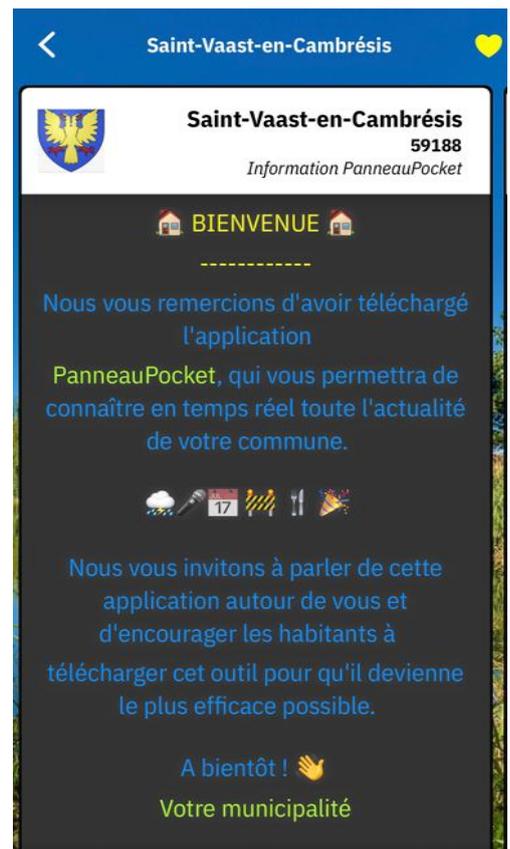
✓ ce système très simple et efficace vous prévient instantanément à chaque alerte et information par une notification sur votre téléphone, tablette.

✓ cet outil renforce la communication et le lien social dans notre commune

✓ alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, informations, services, événements de la vie quotidienne... depuis chez vous, en déplacement, au travail Vous restez connectés à l'actualité de la commune.

○ vous n'avez pas de smartphone ? rdv directement sur le site :

<https://app.PanneauPocket.com>



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
EXPLORE IT ON AppGallery

○ Vie pratique



Les élections Départementales et Régionales ont lieu le même jour et elles se tiendront à la salle des fêtes Jacques Prévert.

Toutes les mesures sanitaires seront prises afin de vous accueillir dans les meilleures conditions (sens de circulation, gel hydro..)

🗳️ **1er tour : Dimanche 20 juin**

🗳️ **2nd tour : dimanche 27 juin.**

- Les demandes de procuration peuvent se faire également en ligne (maprocuration.gouv.fr) ou à la gendarmerie.

○ Etat Civil

Bienvenue à

Candice CHOQUART, née le 4 janvier

Manatoa LEFEBRE, née le 1^{er} février

Amélia et Léana DANNA, nées le 17 mars

ILS SE SONT UNIS PAR LE PACS

Aurélié CANONNE et Louis LEGRAND, le 19 mars

Il nous a quitté

Jean-Paul HERBIN, le 23 janvier

Agenda (sous-réserve de changements ou d'annulation à la suite du protocole sanitaire en vigueur)

Cette année encore, nous devons faire l'impasse sur la fête communale, l'adjoint aux festivités réfléchit à d'autres projets pour compenser ces moments d'échange et de convivialité.

Mai

- **JEUDI 6** : À Avesnes (place Jean Moulin) : bus France Services du Département, le camion bleu du Cambrésis vous accueille pour toutes vos démarches administratives de 9h30 à 13h et de 14h à 16h. RDV obligatoire au 03.59.73.18.30
- **SAMEDI 8** : commémoration de l'armistice 1945 (nombre de personnes présentes limité à 15)
- **JEUDI 20** : marché bio des z'amis
4 rue Paul Langevin de 16h à 19h

JUIN

- **JEUDI 9** : à Avesnes (place Jean Moulin) : bus France Services du département, le camion bleu du Cambrésis vous accueille pour toutes vos démarches administratives De 9h30 à 13h et de 14h à 16h RDV obligatoire au 03.59.73.18.30
- **JEUDI 17** : marché bio des z'amis
4 rue Paul Langevin de 16h à 19h
- **DIMANCHE 20** : 1^{er} tour des élections départementales et régionales : salle des fêtes
- **DIMANCHE 27** : 2nd tour des élections départementales et régionales : salle des fêtes

JUILLET

- **Du LUNDI 5 au VENDREDI 30** : centre aéré
- **MERCREDI 14** : brocante et animations
- **JEUDI 15** : marché bio des z'amis
4 rue Paul Langevin de 16h à 20h

Actualités près de chez nous

📍votre commune s'engage pour limiter la perte de vaccins 📍

Comment participer ?

- ➡ inscrivez-vous sur le site Covid-dose.fr en précisant simplement votre code postal et votre ville
- ➡ après confirmation de votre inscription, vous entrez dans la liste d'attente.
- ➡ lorsqu'un professionnel de santé proche de chez vous dispose de dose(s) non attribué(e)s, vous recevez un e-mail et disposez de 30 minutes pour confirmer un rendez-vous directement auprès de lui.
- ➡ sans réponse de votre part, la dose est proposée à la personne suivante dans la liste d'attente et ainsi de suite.

Mes données sont protégées

Aucune donnée n'est transmise à l'opérateur. C'est vous-même qui communiquez les informations nécessaires au téléphone et votre fiche est automatiquement supprimée dès qu'un RDV est confirmé.

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 Avril 2021 portant sur la désignation des centres de vaccination spécialisée dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19, les centres spécialisés près de St Vaast sont :

- CH Le Cateau Cambrésis
- Clinique du Cambrésis, Cambrai
- Clinique Sainte Marie, Cambrai
- CH Cambrai, maison médicale

Il est préférable de prendre RDV via les applications DOCTOLIB et **tous AntiCovid** ou sur le site **santé.fr**

Mais vous pouvez également vous rapprocher de votre médecin traitant, votre pharmacien ou infirmière.

Numéros utiles

- **Mairie : 03.27.37.12.03**
e-mail : contact@saintvaastencambresis.fr
messenger : mairie de St Vaast

Horaires d'ouverture au public :

lundi-mardi-jeudi : de 9h à 12h et de 16h30 à 18h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi : de 9h à 12h

- **Centre antipoison : 03.20.44.47.99**
- **Centre des grands brûlés : 03.20.44.42.78**
- **Centre hospitalier de Cambrai : 03.27.73.73.73**
- **Pharmacie de garde : 0 825 74 20 30**
- **Infirmières à St Hilaire lez Cambrai :**
 - *Legrand Brigitte : 03.27.37.24.12
 - * Dhaussy Caroline : 06.72.93.98.51
- **Infirmière à Avesnes les Aubert :**
 - *Legrand Lise : 03.27.79.03.41 ou 06.73.80.41.93
- **Médecin de garde (dimanche et jours fériés) : 03.20.33.20.33**
- **Urgences : 112**
- **Urgences vétérinaires : 3115**
- **Gendarmerie d'Avesnes les Aubert : 03.27.37.20.22**

➤ Arrêtons les violences : 3

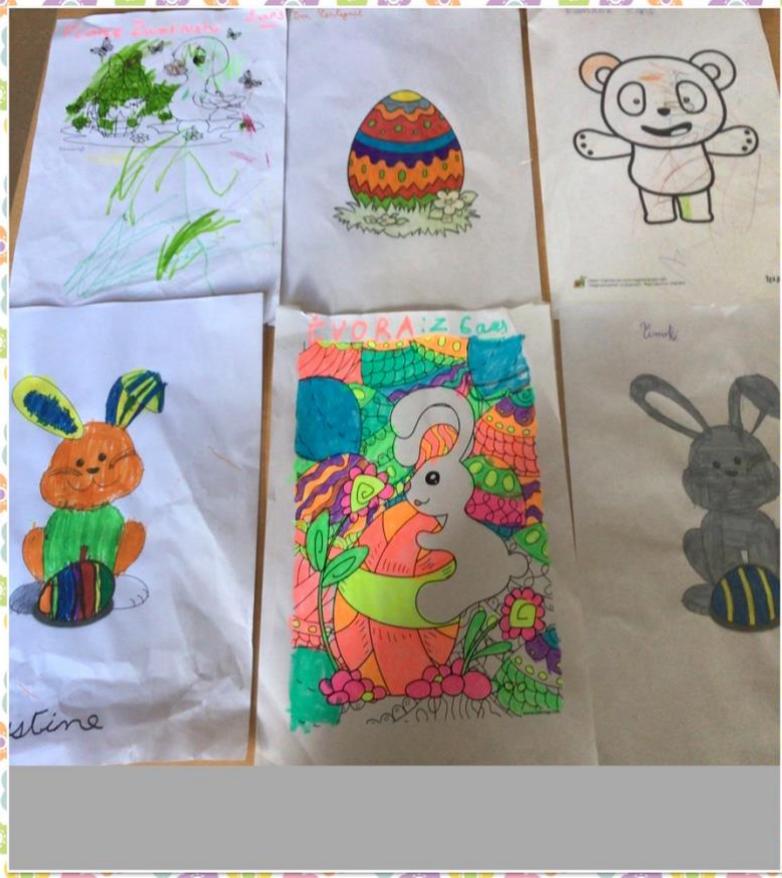


Retour en photos....

Merci aux enfants d'avoir égaillé vos boîtes aux lettres lors du passage des animaux de Pâques 🐰















Info dernière minute....

Il y a quelques semaines, vous avez peut-être assisté, ou avez été retenu sur la route par un étrange convoi dans le village, il s'agissait d'un test à vide pour la livraison des pales des éoliennes d'une longueur de 60 mètres qui seront acheminées sur site.



Le convoi des éoliennes est de taille importante (69 mètres), dès lors des perturbations de circulation seront à prévoir lors de son passage en septembre .

Certains aménagements devront être réalisés (remparts de l'église) afin de faciliter le passage du convoi dans la rue Jean Jaurès. Tous les aménagements permettant le passage sont pris en charge par la société ENERGITEAM.







